



Compte-rendu de l'AG d'Hiver du 23 Octobre 2021 à LABRUGUIERE



L'AG d'Hiver du District du Tarn de Football s'est tenue le 23 octobre 2021 dans le cadre de la Salle de la Fabrique à Labruguière.

CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES :

ALBI MARSSAC TFA – ALBI US – ALBI LE BREUIL O – ARTHES SLV – AUTAN US - AF PAYS D’OC 81 -
BLAN AS – BOUT PONT ARN FC – BRASSAC FC – BRIATEXTE AS – CADALEN US – CAGNAC ETS –
CAMBOUNET FC – CARLUS/ROUFFIAC AS – CASTELNAU DE LEVIS FC – CASTRES JS – CASTRES PUECH
AURIOL AJ – CASTRES USF – CASTRES SALVAGES RC – CORDES US – CUQ TOULZA US – GAILLAC US –
GIROUSSENS AS – GRAULHET FC – LABASTIDE DE LEVIS FC – LABASTIDE ST GEORGES ASL – LABRESPY
ACS – LABRUGUIERE US – LACAUNE FC – LAGARRIGUE AS – LAGRAVE AS – LAUTREC O – LAVOUR FC –
LA CREMADE FC - LE FRAYSSE AS – LE MASNAU AS – LE SEQUESTRE LA MYGALE – LOMBERS AS –
MASSALS AS – MIRANDOL US – MONTAGNE NOIRE ETS - MOULARES FC – PAMPÉLONNE AS – PAYS
AGOUT FC – PAYS AGOUT 98 EF - PAYRIN RIGAUTOU AS – PAYS MAZAMETAÏN FC - PUYGOUZON FC –
REALMONT FC – ROQUECOURBE FC – SALIES O – SOREZE FC – THORE FC 81 – ST BENOIT RC – ST
SALVY DE LA BALME AS – ST SULPICE US – TANUS FC – TEILLET FC – TERSSAC AFC – VERE GRESIGNE
FC – VIGNOLE 81 FC

CLUBS ABSENTS :

AIGUEFONDE US – BRENS US – CARMAUX US – CASTRES COPAINS D’ABORD - GECKO FC –
HIPPOCAMPE FC – GRAULHET BENFICA – LE GARRIC FC – LEMPAUT FC – PUYLAURENS ASE – RIVES
TESCOU FC – ST JEAN DE JEANNE AS – ST JUERY O – TREBAS FC – VALENCE O

1 Accueil par le Président du District du Tarn de Football, Raphaël Carrus

Le Président Raphaël Carrus s’exprime en ces termes pour introduire l’Assemblée Générale et en expliquer le déroulement.

« Mesdames et Messieurs, nous allons commencer nos travaux.

Bonjour et bienvenue à toutes et à tous et merci d’être présents à ce rendez-vous annuel pour l’Assemblée Générale d’Hiver, portant plus particulièrement sur la présentation et la validation des Comptes de notre structure pour la saison 2020 / 2021, mais aussi d’une partie électorale pour élire les personnes qui pourront siéger au Comité Directeur du District afin de combler les postes vacants, mais aussi élire les représentants des clubs de District aux Assemblées Générales de la Ligue d’Occitanie.

Pour commencer, je voudrais remercier Monsieur David CUCULIERES, Maire de LABRUGUIERE, et sa municipalité qui a accepté de mettre à notre disposition cette magnifique salle pour nous permettre de tenir notre Assemblée Générale d’Hiver, merci Monsieur le Maire, ce matin, il est excusé et est représenté par Monsieur Claude GUILHOT, qui est son Adjoint Délégué à la vie locale et Associative, je l’invite à venir à cette tribune pour nous dire quelques mots d’accueil, s’il le veut bien. »

Monsieur Claude GUILHOT prend la parole :

« Madame la Conseillère Départementale, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs bonjour,

La ville de Labruguière est heureuse de vous accueillir à l’occasion de cette Assemblée Générale du District du Tarn.

En pénétrant dans la ville, vous avez certainement aperçu les panneaux sur lesquels est inscrit « Labruguière Ville Active et Sportive ». Si nous avons été labellisés ville sportive, nous le devons en particulier à notre club de foot, l'USL, mais aussi au club féminin l'ESMN, deux clubs dynamiques encadré par des dirigeants qui se dépensent sans compter afin que nos jeunes puissent s'éclater dans leur sport favori.

Il est évident que le District joue un grand rôle, un rôle important, avec des multitâches puisqu'il est là pour chaperonner tout ce qui concerne cette organisation départementale certainement lourde à gérer.

Dans le mandat précédent, j'ai eu en tant qu'élu aux sports un épisode très difficile à gérer. Je n'oublie pas que grâce à l'aide que nous a apporté en partie le District, nous avons pu, dirigeants et élus, remettre le club sur de bons rails.

Je dois excuser Mr. le Maire et l'Adjoint en charge des sports car ils ne sont pas présents à Labruguière en ce moment.

Je vous souhaite à tous une bonne et constructive Assemblée Générale. »

Le Président Raphaël CARRUS remet à Mr. Claude GUILHOT une plaquette en souvenir de cette Assemblée Générale.

Le Président donne ensuite la parole à Mr. Pascal MORENO, Président du club de LABRUGUIERE, qui s'exprime en ces termes.

« Bonjour à tous. Je remercie Mr. Raphaël CARRUS, Président du District, et toute l'instance du football du Tarn pour leur confiance pour l'organisation de cette manifestation aujourd'hui. Je remercie aussi Mr. Claude GUILHOT, qui nous a mis à disposition cette belle salle comme le mentionnait tout à l'heure Mr. Raphaël CARRUS afin de pouvoir organiser cette manifestation. Ensuite je souhaite une très bonne saison à tous mes confrères Présidents de clubs. Je leur souhaite une très bonne saison sportive. Merci. »

Mr. MORENO reçoit également une plaquette souvenir des mains du Président Raphaël CARRUS.

Le Président CARRUS présente ensuite les personnes qui nous font le plaisir, par leur présence d'assister à notre Assemblée Générale.

- Madame Isabelle ESPINOSA, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Déléguée aux Sports

Ainsi que les personnalités excusées :

- Monsieur Christophe RAMOND, Président du Conseil Départemental,
- Madame Marie Claire DUPRAT, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale
- Madame Léna CLEMENT, Cheffe du Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports (SDJES 81)
- Monsieur Jean Philippe MIALHE, Président du CDOS du Tarn qui est représenté par Monsieur Didier GINHAC, Membre du Comité Directeur du CDOS et du District du Tarn

Le Président CARRUS demande d'excuser également Monsieur Christian LAFFITTE, Commissaire aux Comptes, qui ne peut être parmi nous ce matin pris déjà par ailleurs à cette même date et il s'en excuse. Cependant, il nous a transmis son rapport qui sera lu par notre Trésorier Général.

Avant de continuer, le Président CARRUS demande que soit observé un moment de recueillement pour tous ceux qui nous ont quitté, avec une pensée plus particulièrement pour Bernard MOUTON, qui a été Vice-Président Délégué du District, il nous a tout récemment quitté, mais aussi pour ceux qui l'ont connu Mr Diego RODRIGUES, décédé hier, il a été un fidèle partenaire équipementier du District pendant de nombreuses années.

2 Ouverture de l'Assemblée Générale

2.1 Quorum

Le Président donne la parole à Monsieur Bernard ESPIE, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, pour nous dire si le quorum est atteint.

Clubs Inscrits : 81 Voix Inscrites : 189

Quorum : 95 voix

Clubs présents : 61 Voix présentes ou représentées : 153 soit 80.95%

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Un système de vote électronique ayant été mis en place, Mr. Vincent VERMEULEN, responsable de la société qui gère le fonctionnement des votes, donne les explications du fonctionnement des boîtiers de vote électronique.

2.2 Adoption du Procès-Verbal de l'AG d'hiver 2020

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale dématérialisée du 05 Décembre 2020 au DTF a été publié sur le site Internet du DTF site le 29 septembre 2021 et est soumis à l'approbation de l'Assemblée (Résolution N°1).

POUR = 100 % (141 voix) CONTRE = 0% (0 voix) CLUBS votants = 58

Le Procès-Verbal de l'AG d'hiver dématérialisée du 5 Décembre 2020 au DTF est adopté à l'unanimité des présents.

2.3 Allocution du Président du District du Tarn de Football, Mr. Raphaël CARRUS

« Monsieur l'Adjoint délégué à la vie associative,

Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental,

Monsieur le représentant du CDOS,

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des clubs,

Mesdames et Messieurs les élus du Comité Directeur, les Membres des Commissions, Arbitres, Educateurs et Collaborateurs du District,

Mesdames et Messieurs,

Mes Chers Amis.

En débutant mon intervention, je voudrais vous remercier tout particulièrement pour votre disponibilité et votre présence en ce samedi matin.

Après plusieurs mois d'arrêt, de questionnements, d'incertitudes de découragement, de fatalisme et finalement d'espoir, les compétitions départementales et régionales reprennent dans des conditions qui restent, nous le savons, contraignantes compte tenu de la situation épidémique.

C'est donc un double sentiment qui nous traverse au moment de refouler les terrains, pour y disputer nos Championnats, nos Coupes et Challenges, la crainte qui nous accompagne depuis un an et demi est toujours tenace. Elle ne nous lâche pas, car nous savons ô combien la situation reste fragile et nous avons payé pour apprendre que tout peut très vite basculer.

Cette retenue ne nous quittera pas, elle fait désormais partie de notre quotidien. Elle nous incite à la prudence et à l'anticipation.

C'est dans ce sens que les dernières mesures décidées par la Fédération, pour encadrer la reprise des championnats départementaux, régionaux et nationaux, ont été adoptées. Elles résultent d'une large concertation et d'un équilibre entre nécessité de sécurité et plaisir de jouer.

Pourtant, bien qu'ayant la conscience aiguë du contexte, nous ne devons pas boudier notre plaisir de nous retrouver.

Cette joie particulière, c'est ce que le foot a toujours su provoquer en nous. Le bonheur de se rencontrer, de jouer, d'organiser, de transmettre, d'aider, bref d'être ensemble.

Nous avons souffert de longs mois, de cet éloignement. Alors aujourd'hui, savourons nos retrouvailles. Certes, tout ne sera pas comme avant l'apparition de ce maudit virus.

Mais nous nous adapterons, nous nous adaptons déjà grâce à la force de notre passion, mais aussi à ce qui fait l'identité de notre football amateur départemental, la solidarité.

Nous en avons tous, chacun à notre niveau, fait montre pendant toute cette période. Et nous continuerons. Et le District en premier lieu, oui le District, car il lui appartient, il nous appartient de continuer à vous soutenir tous, afin d'être à la hauteur de la confiance que vous nous manifestez depuis plusieurs saisons et plus particulièrement depuis notre dernière Assemblée Générale.

Je l'ai toujours dit et vous le savez, vous les clubs, vous êtes, notre patrimoine, car sans les clubs, le District n'aurait aucune raison d'exister.

Dirigeantes Dirigeants, Bénévoles, joueuses, joueurs, arbitres, délégués, éducateurs, salariés administratifs et techniques, vous êtes ces femmes et ces hommes qui font notre football Départemental.

*Le District est l'exact reflet de toutes ses composantes et c'est grâce à cela que nous vous comprenons, que nous nous comprenons. Comprendre notamment les besoins que vous aviez à chaque étape de la crise. C'est ce que nous nous sommes appliqués à faire en adaptant nos aides et en prenant des mesures financières à la hauteur de **131 000 €** d'aide en direction des clubs, de même pour ceux qui en aviez fait la demande par l'aide financière venant du Conseil Départemental, que je remercie ici vivement pour ce soutien. Mais aussi une aide matérielle que nous sommes sur le point de finaliser avec l'aide là encore du Conseil Départemental et qui vous sera distribuée, notez-le bien, le 3 décembre prochain, enfin de vous soutenir et ce n'est pas terminé nous sommes désormais auprès de vous, afin d'amortir les secousses provoquées par cette crise.*

Sans chercher à faire une quelconque compétition dans la course à la subvention, concernant l'ANS (l'Agence Nationale du Sport) dont j'assume la Présidence régionale de cette Commission, je me dois d'adresser un grand bravo à tous nos clubs, qui ont présenté une demande de subvention pour réaliser des actions au sein de leurs structures.

*A la précédente campagne seulement **12** dossiers avaient été déposés, lors de cette nouvelle campagne, ce n'est pas moins de **32** dossiers qui ont été présentés et subventionnés pour un montant global de **50 624 €**, avec un minimum de **1000 €** pour l'aide la plus basse et **2750 €** pour la plus haute, tout cela par votre engagement, mais aussi par l'accompagnement total de certains de nos élus et de nos salariés que je félicite grandement pour leur investissement et le travail qu'ils ont accomplis.*

A cet instant de mon intervention, j'en profite pour remercier très sincèrement l'ensemble de nos partenaires qu'ils soient institutionnels ou privés, qui nous ont soutenu et ne nous ont nullement lâché malgré la crise et même d'autres partenaires qui sont en train de nous rejoindre.

Nous allons poursuivre notre accompagnement et l'action ayant toujours été au cœur de notre projet, nous allons continuer à l'intensifier afin de vous offrir encore une meilleure qualité de service. Mais nous avons jugé qu'il serait bon aussi de nous poser, de vous écouter, en mettant prochainement en place des élus qui seront vos référents, ils viendront à votre rencontre afin de savoir comment vous traversez cette crise et quel est votre état d'esprit au moment où cette rentrée vient de débiter.

Cependant, je me dois aussi d'attirer votre attention, concernant la problématique que nous rencontrons actuellement avec les réseaux sociaux, très prisés par notre jeunesse d'aujourd'hui. Ces réseaux sont très utiles lorsqu'ils sont utilisés à bon escient, mais à proscrire, voire à condamner, lorsqu'ils sont utilisés pour insulter mais aussi menacer les équipes adverses. Nos Commissions disciplinaires seront très vigilantes et attentives à ce nouveau genre de comportement, tous ensemble nous devons les condamner, car cela peut être très dangereux et parfois même dramatique à la fin.

Un autre point négatif en ce début de saison, et vous l'avez surement constaté, c'est le manque flagrant d'arbitres qui va pénaliser nos compétitions, puisqu'en effet en quatre ans nous avons perdu plus d'une cinquantaine d'arbitres. Nous devons en être conscient, certes il y a eu là aussi le Covid, mais il y a aussi certains comportements lors des rencontres qui influencent grandement sur la fidélisation. Sachez que la Commission Départementale d'Arbitrage, mettra tout en œuvre, en augmentant le nombre de formations pour favoriser le recrutement et accroître le nombre d'arbitres mais elle espère pouvoir compter aussi sur vous pour susciter des candidatures.

Et pour terminer mon intervention, je vous dis encore une fois cette immense satisfaction de nous retrouver, un cri de soulagement pour affirmer notre volonté d'adaptation positive, un cri qui résonne aussi comme l'espoir de reprendre là où nous nous sommes arrêtés.

Chères Présidentes, chers Présidents et chers amis, voilà, en ce début d'Assemblée Générale, ce que je tenais à vous dire, tout en vous souhaitant à toutes et à tous une très très belle saison. »

2.4 Présentation et adoption du Rapport d'Activité de la saison 2020-2021

Le Président donne la parole à Mr. Bernard MOMMEJA, Secrétaire Général du District du Tarn de Football, pour la présentation du Rapport d'Activité de la saison 2020-2021.

Ce dernier donne lecture de l'introduction et de la conclusion du rapport, rapport qui est ensuite soumis au vote de l'Assemblée.

Le Rapport d'Activité de la saison 2020-2021 est soumis à l'approbation de l'Assemblée (Résolution N°2).

POUR = 100% (146 voix) CONTRE = 0 % (0 voix) CLUBS votants = 59

Le Rapport Moral de la saison 2020/2021 est adopté à l'unanimité des présents.

2.5 Présentation du Budget Prévisionnel et de l'Annexe 5 des Règlements Généraux par Mr. Joël GRIS, Trésorier Général du District du Tarn de Football

Le Trésorier Général, Mr. Joël GRIS, présente et commente le Budget Prévisionnel de la saison 2021-2022 ainsi que l'Annexe 5 des Règlements Généraux. Il précise que pour le Budget Prévisionnel, celui-ci a été établi en comparaison avec un exercice complet (saison 2018-2019). En ce qui concerne les produits, les postes suivants sont en diminution : sanctions et amendes, formations (désormais gérées par la LFO) et rétrocessions LFO sur les licences (prenant en compte une diminution du nombre de licenciés).

En ce qui concerne les charges, il y a peu de variations significatives.

Pour l'Annexe 5, les montants sont inchangés et reconduits à l'identique depuis deux saisons.

2.6 Présentation du Bilan et du Compte de Résultat de la Saison 2020-2021 par Mr. Joël GRIS, Trésorier Général du District du Tarn de Football

Le Trésorier Général, Mr. Joël GRIS, présente et commente les comptes annuels de la saison 2020-2021 (Compte de Résultat, Produits, Charges, Bilan).

En l'absence du Commissaire aux Comptes, Mr. Christian LAFFITTE, il donne ensuite lecture du des grandes lignes du rapport de ce dernier.

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué un audit des comptes annuels de l'Association District du Tarn de football relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et pratiques comptables françaises réguliers sincères et

donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association en fin d'exercice.

Nous avons effectué cet audit dans les normes d'exercice professionnel applicables en France et nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Donc, nous avons réalisé notre audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes sur la période du 1^{er} Juillet 2020 au 30 Juin 2021. A la date d'émission de notre rapport, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Un point particulier est à noter dans l'appréciation : la crise Covid-10 influe sur les conditions de préparation des comptes de l'exercice et cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence induisent de multiples conséquences sur les entreprises, particulièrement sur les activités et leur financement. Ce point joue sur l'analyse des comptes de l'exercice. »

Les comptes annuels sont ensuite soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Résolution N°3 : Adoption des comptes annuels clos au 30 Juin 2021.

POUR = 100% (141 voix) CONTRE = 0 % (0 voix) CLUBS votants = 55

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2021 sont adoptés à l'unanimité des présents.

Ensuite, le Trésorier Général propose l'affectation du résultat de l'exercice au compte associatif.

Résolution N°4: Affectation du Résultat de l'exercice (de 27 536 €) au fonds associatif

POUR = 100 % (143 voix) CONTRE = 0 % (0 voix) CLUBS votants = 56

L'affectation du Résultat au fonds associatif est adoptée à l'unanimité des présents.

2.7 Présentation des Modifications aux Statuts du District du Tarn de Football

Mr. Bernard MOMMEJA, Président de la Commission Statuts et Règlements, présente les modifications des Statuts du District du Tarn de Football.

La modification concerne la tenue des Assemblées Générales en mode dématérialisé et le fait que dans le cas d'une AG dématérialisée, chaque club ne peut porter un pouvoir que pour un seul autre club.

L'adoption de cette modification qui résulte d'une évolution des statuts types des Ligues et Districts votée en Assemblée Fédérale ne nécessite pas de vote.

2.8 Présentation des Modifications aux Règlements Généraux du District du Tarn de Football

Mr. Bernard MOMMEJA, Président de la Commission Statuts et Règlements, présente les modifications des Règlements Généraux.

Les modifications des Règlements Généraux sont ensuite soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Résolution N°5 : Approbation des modifications des Règlements Généraux du District du Tarn de Football

POUR = 98.5 % (134 voix) CONTRE = 1,5 % 2 voix CLUBS votants = 54

Les modifications des Règlements Généraux sont adoptées à la majorité.

2.9 Intervention de Madame Isabelle ESPINOSA, Vice-Présidente du Département en charge des Sports

« Bonjour à toutes et à tous. J'ai vu qu'au niveau des invités, finalement j'étais la seule intervenir, donc je peux prendre mon temps. Les discours c'est toujours un peu barbant, donc déjà je remercie la Mairie de Labruguière de nous accueillir dans cette belle salle de « La Fabrique », je remercie également toute l'équipe du District pour cette Assemblée Générale rondement menée, et son Président. J'ai été très impressionnée par les modalités de vote avec la petite zapette, bravo, c'est assez efficace. Et merci aux clubs d'être présents. Moi, d'être présente aux Assemblées Générales, ça me permet aussi de prendre la température de ce qui se passe dans les clubs, tout simplement. Je ne sais pas si on peut dire que nous sommes sortis de la pandémie, plus ou moins on va dire puisque quand même tout reprend. La preuve, cette AG en présentiel. Raphaël Carrus disait à l'instant le questionnement qui s'était posé sur le maintien ou non des Coupes et des Championnats. Les championnats, oui, évidemment mais tous les autres événements qui peuvent être mis en place par le District au niveau du Département. Oui, c'est une bonne chose que tout cela reprenne, puisque ça prouve que l'on peut faire malgré les conditions sanitaires qui ne réjouissent pas tout le monde évidemment, moi la première. Ça nous permet quand même d'avoir un semblant de vie normale après cette crise, cette période qui a été quand même très difficile psychologiquement.

Au niveau du Conseil Départemental, ça a été dit et je vous remercie de l'avoir souligné, les subventions ont été maintenues, un fonds de soutien exceptionnel pour la crise de Covid-19 a été dégagé. Certains clubs ici en ont bénéficié. Il est vrai que les préoccupations de la sortie de crise ne sont pas que financières. Les dépenses ont été moindres, les subventions ont été versées. Les préoccupations qui me remontent lors des Assemblées Générales, toutes disciplines confondues c'est est-ce que les licenciés vont revenir et est-ce que les bénévoles vont revenir parce qu'on a été habitués à rester le weekend à la maison ? Tout ça est très compliqué. Sachez que le Département réfléchit à peut-être d'autres dispositifs pour vous aider, mais il faut s'adapter en permanence. Je pense que ce n'est pas fini. C'est vrai que les préoccupations sur les licences avec ce « pass » imposé pour les 12-18 ans, je ne sais pas comment vous le vivez dans vos clubs, peut-être aurons-nous l'occasion d'en parler.

Effectivement, c'est un problème, surtout que ça peut devenir vite un problème de société parce-que les 12-18, ce sont des ados et des préados, et à cet âge-là, il faut savoir les occuper. Le sport a une

grande place dans l'éducation citoyenne, on va dire, et je m'interroge beaucoup à ce niveau. J'ai échangé hier avec quelqu'un des services de l'Etat. On est obligé de se soumettre à ce dispositif mais j'avoue que je suis très inquiète à ce sujet pour les adolescents.

Donc, au niveau du Conseil Départemental, nous sommes très attentifs et je suis très attentive personnellement à ce qui se passe concrètement sur les terrains et aux problèmes que vous pouvez rencontrer, pour vous aider du moins directement.

La rénovation de la politique sportive que j'ai mise en place est intervenue en 2018. En 2018, il y a eu la création du bonus jeunes. Le bonus jeunes a permis cette année de toucher 28 clubs. Ces 28 clubs sont touchés avec des critères qui sont définis par le District. Au niveau du Département, on laisse la place aux Comités Départementaux de définir les modalités d'attribution de ces bonus jeunes, qui concernent les licenciés de moins de 18 ans dans les clubs, pour quantifier la chose. Cette année, au niveau du District, les clubs ont été diversement récompensés par rapport au Programme Educatif Fédéral (PEF) qui est un super programme. J'ai rencontré une nouvelle personne des services de l'Etat dans le Département, qui a été vraiment enchanté de ce programme mis en place.

D'autres clubs ont été récompensés pour le Football Féminin, d'autres pour leur implication dans le milieu rural, d'autres pour leur structuration. Le bonus jeunes sert à ça. Tout ça pour dire qu'il y en avait pour 5 300 € en 2021. Pour revenir sur le bonus jeunes, ce qui est important pour moi, ce sont les actions menées en direction de la jeunesse. Vous savez tous qu'il y a un programme de parrainage, sous forme de soutien aux familles. Il a été créé cette année le « Club 2024 » qui est une continuité du parrainage pour des athlètes qui sont déjà inscrits sur la liste du haut niveau et qui sont issus du programme de parrainage que nous avons mis en place et qui fonctionne très très bien dans le Tarn, là aussi toutes disciplines confondues. Je suis désolée, je ne parle pas que du foot, mais ce dispositif peut vous concerner avec des jeunes que vous avez dans vos clubs.

Au niveau du Département, vous savez tous que nous avons une Convention avec le District, une Convention de partenariat, qui nous permet d'aider sur l'aide à l'emploi, sur la formation qui bénéficie à tous les clubs, sur l'aide à la pratique. Il y a également une aide à l'investissement et une aide possible à l'achat de matériel. Je le rappelle souvent lors des Assemblées Générales, mais je pense que c'est maintenant acquis, car j'ai souvent des clubs qui appellent le département pour solliciter des aides. Oui, nous pouvons aider les clubs pour l'achat de matériel. Tous ces dispositifs représentent pour nous une aide directe. C'est important pour nous de mettre en place des aides qui bénéficient directement aux clubs. Je regardais tout à l'heure au fond de la salle. Vous avez les cages mobiles qui vont être distribuées le 3 décembre. 67 clubs ayant des écoles de foot vont bénéficier de ces équipements. Là aussi, je pense « jeunesse ». L'apprentissage de la discipline est important pour nos jeunes qui peut-être plus tard, sans parler de champions, sont occupés le mercredi et le dimanche à faire des choses qui leur font du bien.

Je voulais également évoquer la Caravane « Terre de Jeux » qui est passée cette année sur 17 lieux. Je remercie les clubs ici présents qui se sont engagés sur ce dispositif. La Caravane « Terre de Jeux » est née d'une réflexion suite à la pandémie et à la crise que nous avons tous subie. La réflexion était venue d'une interrogation sur comment redynamiser le monde du sport. Nous sommes tous assommés par ça. Il y a eu un arrêt pratiquement complet des activités telles qu'on les pratiquait avant la crise, même si des choses ont été mises en place. Bravo aussi pour ça. C'était surtout dans les territoires de trouver comment on peut aider les associations sportives à redynamiser les familles, les

gens, à se remettre en activité, à ramener des licenciés. Ça a été une première édition réussie en 2021, avec plus de 160 associations impliquées sur le dispositif, et je dois souligner que plus de 80 000 € prélevés sur le fonds de soutien ont été versés. Les clubs ont reçu des aides pour leur implication sur la Caravane, dont le but était d'impulser une dynamique. La prolongation en 2022 de cette Caravane Terre de Jeux n'est pas un secret, et je l'annonce aujourd'hui. Elle était également destinée à mettre en valeur le Label « Terre de Jeux » qu'a obtenu le département et de se servir de Paris 2024 pour dynamiser le territoire et impulser une dynamique en mettant en place des choses différentes tous les ans.

A ce sujet, je fais partie de la Conférence Régionale du Sport. Il est dommage que personne de la Ligue ne soit présent. Je peux vous dire aujourd'hui que je vais être très attentive à ce qui va se faire. Il est également dommage que l'Etat soit absent, car j'entends parler de beaucoup de dispositifs qui vont être mis en place. Le Président Macron a annoncé 200 M€, 5000 équipements sur tout le Territoire. La Conférence Régionale du Sport a été mise en place parce qu'il y a Paris 2024. Je vais être attentive à ce que tout ne revienne pas aux Métropoles, que tout ne reste pas à Paris, et que tout n'aille pas sur Montpellier ou sur Toulouse pour la Région Occitanie. Dans les territoires, le projet « Paris 2024 » a été vendu comme un plan héritage et pour quelque chose que l'on doit pérenniser dans les territoires. J'espère pouvoir faire entendre cette voix-là.

Je vais terminer en vous disant que oui ça reprend cette année. Au Département notre volonté est d'être au plus près de vous, au plus près des Comités. La cérémonie des Trophées du Sport va vous être proposée la soirée du 16 décembre à Cap' Découverte. On ne l'avait pas faite l'an dernier. C'est une belle occasion pour nous de remercier les gens qui sont impliqués dans le monde sportif, que ce soient des sportifs de haut niveau, des amateurs, des jeunes, des moins jeunes, des encadrants techniques, des présidents de clubs, des bénévoles, même ceux qui font le café. Ils sont toujours là. C'est une façon de mettre en valeur tout ce grand monde-là. C'est surtout un moment que je veux très convivial. J'espère qu'il y aura des remontées de votre part, des clubs pour dire « nous on a envie dans notre club de mettre en valeur cette personne-la ». Tout le monde est méritant, croyez-le. Je vais terminer là-dessus. J'espère vous retrouver sur les terrains évidemment. Je vous souhaite une belle saison et une bonne fin d'année, et j'espère vous retrouver très bientôt. Merci à tous. »

2.10 Questions diverses

Il est ensuite procédé aux réponses aux questions diverses des clubs présents à l'Assemblée Générale.

Question du club de Sorèze FC : Etant donné que la Poule B du Championnat de D2 ne comporte plus que 12 clubs au lieu de 13 initialement (un club ayant déclaré forfait général), deux équipes se trouvent exemptes lors de chaque journée de championnat. Serait-il possible de refaire le calendrier pour éviter ceci ?

Il est répondu qu'il n'est pas envisageable de refondre le calendrier des rencontres en cours de saison. Le CT PPF, Mr. Madjide Amer-Saïd, également animateur de la section « seniors » de la Commission des Pratiques donne les principaux arguments qui ne permettent pas cette refonte du calendrier, en particulier l'affectation des terrains qui est définie en début de saison.

Question d'un club concernant l'arbitrage : Etant donné le manque d'arbitres et que plusieurs rencontres de D3 et D4 ne peuvent être arbitrées par un officiel, pourquoi maintenir l'arbitrage à 3 en D1. Revenir à un arbitrage par un seul arbitre permettrait de libérer des arbitres pour arbitrer les rencontres de niveau inférieur.

Le Président Raphaël Carrus intervient pour répondre que l'arbitrage à 3 en D1 résulte d'une décision qui avait été prise par le Comité Directeur il y a quelques saisons. Revenir à un arbitrage par un seul arbitre n'est pas inenvisageable, mais ceci nécessite une réflexion en amont et une décision qui devrait être prise par le Comité Directeur. La situation de l'arbitrage dans le District est effectivement difficile et plusieurs actions doivent être mises en place pour y remédier. Le Président donne ensuite la parole à Mr. Frédéric Antonio, Vice-Président du DTF et Président de la CDA, pour développer le sujet.

Mr. Frédéric Antonio fait le constat qu'effectivement le corps arbitral est vieillissant et que par ailleurs le District ne dispose que de 3 Jeunes Arbitres en situation d'être désignés sur des rencontres. Il est important de sécuriser le futur en recrutant des jeunes arbitres et surtout en les fidélisant, afin de pouvoir les conserver pour les saisons futures. Le constat a été fait au sein de la Ligue d'Occitanie que la durée de vie moyenne d'un arbitre est de deux ans et demi. Frédéric Antonio souligne également que pour un jeune, il est difficile d'être à la fois arbitre et joueur, les rencontres de jeunes ayant lieu le samedi après-midi. Dans ces conditions, il est difficile pour un Jeune Arbitre également joueur de réaliser le quota de matchs requis. Frédéric Antonio suggère que les clubs puissent programmer quelques rencontres de jeunes le dimanche.

Il précise également que quatre sessions de formation initiale à l'arbitrage sont prévues cette saison. Une première session a déjà eu lieu en octobre. Une seconde session est prévue les 20, 21 et 28 Novembre.

Il indique que la date de l'examen de la situation des clubs vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage, précédemment fixée au 31 janvier, a été décalée au 31 Mars. Une session de formation à l'arbitrage sera programmée début mars, permettant ainsi à certains clubs de se mettre en règle.

Une quatrième session de formation sera planifiée en mai-juin 2022, permettant ainsi aux arbitres formés durant cette session d'être opérationnels au début de la saison 2022-2023.

Enfin, une formation de référents arbitres est prévue le 3 novembre 2021.

Aide pour les tablettes

Le Président Raphaël Carrus intervient pour répondre à une question qui lui a été posée concernant les aides pour l'acquisition de tablettes. En effet, au moment de l'introduction de la FMI, les tablettes avaient été partiellement subventionnées par le Département. Une telle aide ne peut plus être accordée. Pour l'acquisition de tablettes, le Président conseille d'aller sur le site de la FFF « Le Corner » où les tablettes peuvent être achetées moyennant la somme de 131 €. La compatibilité FMI de ces tablettes est garantie contrairement à d'autres tablettes qui peuvent être achetées dans le commerce.

Equipements NIKE

Le CT PPF, Mr. Madjide AMER-SAÏD, intervient pour sensibiliser les clubs qui n'en ont pas encore bénéficié aux aides auxquelles ils peuvent prétendre pour l'achat d'équipements NIKE. Le montant de cette aide peut atteindre 2 200 €. En revanche, la demande doit être faite en une seule fois. Cette dotation NIKE peut être utilisée par les clubs par exemple dans le cadre de l'organisation de leurs futurs tournois ou pour des actions éducatives.

3 Partie Elective de l'Assemblée Générale

Le Président redonne la parole à Mr. Bernard ESPIE, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE) pour expliquer les modalités de vote.

3.1 Election de deux membres du Comité Directeur

Le Président présente les deux candidats appelés à pourvoir les deux sièges vacants au Comité Directeur en remplacement des membres démissionnaire, à savoir :

- Madame Sylvie MADEC, qui a quitté la région pour des raisons familiales
- Le Docteur Yves CAZAUX qui a cessé son activité professionnelle.

Les deux candidats sont :

- Madame Sylvie ROQUES qui est Secrétaire Générale du Club de LABRUGUIERE
- Le Dr. André DEYMIE, médecin à Valence d'Albigeois, appelé à siéger au Comité Directeur en tant que représentant des médecins

Le Président précise que Mme. Sylvie ROQUES ne peut être présente lors de cette Assemblée Générale, étant absente du Département.

Il est ensuite procédé au vote.

Dr. André DEYMIE :

POUR =100 % (140 voix) CONTRE = 0% (0 voix) CLUBS votants = 55

Mme. Sylvie ROQUES :

POUR =100 % (141 voix) CONTRE = 0% (0 voix) CLUBS votants = 57

Mme. Sylvie ROQUES et le Dr. André DEYMIE sont élus au Comité Directeur du District du Tarn de Football.

3.2 Election des Délégués représentant les clubs de District lors des Assemblées Générales de la LFO

Le Président et le Secrétaire Général expliquent les raisons de ce vote. Ce vote est nécessaire dans la mesure où la résolution qui aurait permis aux clubs de District une représentation directe lors des

Assemblées Générales de la LFO (plutôt qu'une représentation par des Délégués), n'a pas été adoptée lors de l'Assemblée Générale de la LFO de Juin 2021. Il est donc nécessaire d'élire la Délégation qui sera appelée à représenter les clubs de District lors des Assemblées Générales de la LFO de la saison 2021-2022. Pour rappel, la Délégation est composée de :

- 3 titulaires et 3 suppléants membres du Comité Directeur
- 2 titulaires et 2 suppléants membres de clubs.

Le Président présente ensuite les candidats :

- Membres du Comité Directeur (6 candidats)
 - Mme CULIE Chloé
 - DELPRAT Stéphane
 - GINHAC Didier
 - JEGAT Serge
 - MOMMEJA Bernard
 - PIGOT Christian
- Membres de clubs (5 candidats)
 - CAVAILLES Jean Claude – Correspondant du club de CORDES US
 - FOURNIE Jean Paul – Président du club de REALMONT FC
 - LEONARD Cédric – Licencié du club de CADALEN US
 - RIOLS Francis – Président du club de LE MASNAU AS
 - VAYSSE Pierre – Correspondant du club de ST BENOIT RC

Il est ensuite procédé à l'élection, qui donne les résultats suivants :

Membres du Comité Directeur

	Voix	Pourcentage
Titulaires		
M. DELPRAT Stéphane	96 voix	62,75%
Mme CULIE Chloé	94 voix	61,44%
M. MOMMEJA Bernard	89 voix	58,17%
Suppléants		
M. GINHAC Didier	86 voix	56,21%
M. JEGAT Serge	79 voix	51,63%
M. PIGOT Christian	60 voix	39,22%

Membres de clubs

	Voix	Pourcentage
Titulaires		
M. CAVAILLES Jean Claude	91 voix	59,48 %
M. RIOLS Francis	88 voix	57,52 %
Suppléants		
M. FOURNIE Jean-Paul	84 voix	54,9 %
M. LEONARD Cédric	55 voix	35,95 %

Mr. VAYSSE Pierre : 50 voix (32 ,68 %) non élu

A l'issue de cette élection, le Président clôture l'Assemblée Générale et remercie tous les participants pour leur présence. Il les invite à rejoindre la salle adjacente pour une petite collation.